

Communiqué de presse

Une « *bonne nouvelle* » pour la déviation de Lisle-Pezou (RN 10)

Maurice Leroy, président du conseil général, député

Informé de la programmation 2008 des investissements routiers de l'État, Maurice Leroy se félicite que l'État consacre 590 000 euros aux opérations routières en Loir-et-Cher, qu'il s'agisse du réseau national (maîtrise d'ouvrage de l'État) ou du réseau transféré d'intérêt local (maîtrise d'ouvrage du Département).

→ Ce budget est dédié à deux projets majeurs pour la sécurité des usagers et la fluidité du trafic dans le nord du Loir-et-Cher : **570 000 € sont consacrés à la déviation de Lisle-Pezou sur la route nationale 10, et 20 000 € à la déviation de Fréteval.**

Maurice Leroy se réjouit de cet engagement de l'État : « *les crédits de l'État alloués au chantier de la déviation de Lisle-Pezou, un des points noirs de la circulation dans le nord du Loir-et-Cher, sont une bonne nouvelle* ». « *Il est urgent d'accélérer les travaux pour la sécurité des usagers, la qualité de vie des riverains et la fluidité du trafic* ».

Information :

La responsabilité de la route nationale 10 n'a pas été transférée au Département de Loir-et-Cher. C'est encore aujourd'hui l'État qui a la charge des travaux d'aménagement, d'entretien et de sécurité sur cet axe. En Loir-et-Cher, la RN 10 est le dernier axe routier important à ne pas dépendre de la compétence pleine du conseil général, à l'exception des voies communales et des chemins.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr